

Diversité de l'agriculture africaine et commerce intracontinental : quelles opportunités pour l'intégration ?

**Mohammed Rachid Doukkali
Onasis Tharcisse A. Guèdègbé
Fatima Ezzahra Mengoub**



THINK • STIMULATE • BRIDGE

Diversité de l'agriculture africaine et commerce intracontinental : quelles opportunités pour l'intégration ?

Mohammed Rachid Doukkali
Onasis Tharcisse A. Guèdègbé
Fatima Ezzahra Mengoub

A propos d'OCP Policy Center

OCP Policy Center est un think tank marocain « policy oriented », qui a pour mission de contribuer à approfondir les connaissances et à enrichir la réflexion autour de questions économiques et de relations internationales revêtant un enjeu majeur pour le développement économique et social du Maroc, et plus largement pour celui du continent africain. À cet effet, le think tank s'appuie sur des productions analytiques indépendantes et un réseau de partenaires et de chercheurs de premier plan, dans l'esprit d'une plateforme ouverte de discussions et d'échanges.

Porteur d'une « perspective du Sud », celle d'un pays à revenu intermédiaire africain, sur les grands débats internationaux ainsi que sur les défis stratégiques auxquels font face les pays émergents et en développement, OCP Policy Center apporte une contribution sur quatre champs thématiques majeurs : agriculture, environnement et sécurité alimentaire; développement économique et social ; économie des matières premières ; et géopolitique et relations internationales.

Sur cette base, OCP Policy Center est activement engagé dans l'analyse des politiques publiques et dans la promotion de la coopération internationale favorisant le développement des pays du Sud. Un de ses objectifs est de contribuer à l'émergence d'une « Atlantique élargie », dont le potentiel reste très largement sous-exploité. Conscient que la réalisation de ces objectifs passe essentiellement par le développement du Capital humain, le think tank a pour vocation de participer au renforcement des capacités nationales et continentales en matière d'analyse économique et de gestion.

OCP Policy Center

Ryad Business Center – Aile Sud, 4^{ème} étage - Mahaj Erryad - Rabat, Maroc

Website : WWW.OCPCC.MA

Email : CONTACT@OCPCC.MA

Tél : +212 (0) 537 27 08 60 / Fax : +212 (0) 537 71 31 54

© OCP Policy Center. Tous droits réservés

Les vues exprimées ici sont celles des auteurs et ne doivent pas être attribuées à OCP Policy Center.

A propos des auteurs

Mohammed Rachid Doukkali

Prof. Mohammed Rachid Doukkali est professeur d'économie appliqué au Département des sciences sociales de l'Institut Hassan II d'agriculture et de médecine vétérinaire de Rabat. Il y enseigne l'économie de la production, la programmation mathématique, la macro-économie et la modélisation politique sectorielle depuis 1981. Il est également Senior Fellow à OCP Policy Center à Rabat. Il est le président actuel de l'Association marocaine d'Agro-économie (AMAEco) et membre associé du Conseil général du développement agricole du Maroc. Prof. Doukkali a été consultant au sein du Ministère de l'Agriculture marocain et d'organisations nationales et internationales (Banque Mondiale, FAO, PNUD).

Onasis Tharcisse A. Guèdègbé

Onasis Tharcisse A. Guèdègbé est agroéconomiste et chercheur à OCP Policy Center. Ses principaux axes de recherche incluent la productivité et la croissance agricole, l'intégration régionale avec un focus sur l'économie alimentaire. Il a notamment contribué à plusieurs études de haut niveau sur le développement des relations commerciales dans le cadre de l'intégration. Ses travaux de recherche de même que ses communications ont également touché à la question du capital naturel et son utilisation durable, au commerce international de biens alimentaires et à la sécurité alimentaire. Tharcisse est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II du Maroc

Fatima Ezzahra Mengoub

Fatima Ezzahra Mengoub est chercheur à l'OCP Policy Center spécialisé dans l'analyse des politiques agricoles ainsi que les politiques de l'eau. Elle travaille actuellement sur les questions reliées à la croissance agricole, au commerce inter et intra régional agricole, à l'investissement public et privé et à la sécurité alimentaire en Afrique. Elle est agroéconomiste de formation, titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'état spécialisé en économie appliquée à l'agriculture de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II et prépare actuellement une thèse sur l'impact du changement technologique induit par l'irrigation sur la croissance agricole au Maroc.

Résumé

L'agriculture africaine a connu dernièrement une croissance relativement élevée, quoique peu résiliente et tirée principalement par l'extensification. Malgré sa diversité, les niveaux de production restent insuffisants pour autonomiser le continent surtout pour ce qui est des produits alimentaires de base. En misant sur l'intégration, des marges de progrès se présentent aux pays africains pour améliorer l'écosystème de l'agriculture africaine et ses performances. Il s'agit de puiser dans le potentiel de transfert technique et technologique, de même que dans celui de l'exploitation des complémentarités commerciales, préalables à la sécurité alimentaire et au développement de chaînes de valeurs intra continentales.

Diversité de l'agriculture africaine et commerce intracontinental : quelles opportunités pour l'intégration ?

Depuis plus de deux décennies, les économies africaines enregistrent des performances économiques remarquables, tirant profit d'un climat plus favorable à la croissance, notamment l'amélioration des politiques économiques et de la gouvernance. Cependant, une croissance plus robuste et plus inclusive constitue aujourd'hui l'un des principaux enjeux et une des priorités des décideurs africains.

Au nombre des politiques et instruments adoptés pour réaliser cet objectif, le choix a été porté sur l'intégration économique, comme levier pour la croissance et le développement. Et au nombre des secteurs qui doivent participer à réaliser cette intégration africaine figure le secteur agricole, de même que ses déclinaisons dans les secteurs secondaire et tertiaire. Comme l'évoque son titre, le but de cet article est de montrer les opportunités qu'offre le secteur agricole pour réaliser cette intégration. Après une revue des performances récemment enregistrées dans l'agriculture en Afrique, ces opportunités seront démontrées à travers une approche par la diversité des productions, suivie d'une approche par l'analyse de la complémentarité dans le commerce des produits de ce secteur.

I. La croissance agricole en Afrique : forte mais peu résiliente

A l'échelle continentale, 5 % de croissance agricole ont été en moyenne observées pendant les deux dernières décennies. L'expansion des superficies cultivées et le recours à une main d'œuvre plus importante ont été les principaux déterminants de cette croissance. Dans une moindre mesure, les gains de productivité ont également contribué à cette performance. Malgré les engagements des Etats africains visant à accroître la productivité, l'intensification agricole a moins évolué en Afrique que dans le monde en général et cela a limité l'exploitation du potentiel agricole du continent. En outre, les niveaux faibles d'utilisation raisonnée d'engrais adaptés, de semences et plants

Cette faible transformation de la technologie de production agricole a contribué à la moindre résilience des productions agricoles. La variabilité des rendements – en particulier des produits de consommation de base – est illustrative de cet état des choses, en l'occurrence leur sensibilité aux variations du climat. Ceci contribue à accentuer la dépendance envers les importations pour subvenir aux besoins alimentaires des populations.

Entre 2004 et 2014, la volatilité des rendements des céréales, mesurée par l'écart type des taux annuels de croissance des rendements, a été globalement supérieure à 10 % dans trente-sept pays africains et a même atteint des niveaux très élevés dans certains pays, comme c'est le cas par exemple au Lesotho où elle a été de 81 %. A titre de comparaison et sur la même période, cette volatilité a été de 10 % dans le cas de la France et des Etats-Unis et de 3 % dans le cas de la Chine et l'Inde. En conséquence, et comme l'indiquent les données de la FAO, plus de la moitié des pays africains dépendent des importations pour satisfaire plus du quart de leur consommation en produits alimentaires. Au-delà des produits de base,

1. Voir le Policy brief : (Doukkali & Guèdègbé, 2017)

la croissance agricole a également été tributaire des performances réalisées dans les cultures de rente comme le coton, le cacao, l'hévéa ou encore la floriculture.

Ainsi, les résultats observés quant aux performances de production agricole obtenues dans le continent indiquent d'importantes marges de progrès réalisables, notamment en matière de gains de productivité et de résilience. Les efforts doivent donc se poursuivre dans le but d'accroître les rendements et surtout la résilience des systèmes de production. Cela passe par l'adoption de meilleures technologies et d'une intensification plus raisonnée. Grâce à une plus grande mobilité du capital humain et des services entre autres, l'intégration offre les moyens d'accélérer les transferts de technologies et de partage d'expertise entre les pays africains pour réduire les grands écarts de performances existant.

2. Diversité des productions et intégration

Selon l'approche par la diversité des productions, le potentiel d'intégration peut revêtir différents aspects selon qu'il s'agisse de produits alimentaires de base ou des cultures de rente. La sécurité alimentaire est une prérogative de premier plan lorsqu'il s'agit des produits alimentaires de base. Ainsi, il faudrait se pencher sur comment l'intégration peut renforcer la sécurité alimentaire. Pour ce qui est des cultures de rente, il s'agit plus de questions de spécialisation et de développement de chaînes de valeur à l'échelle régionale.

Les céréales

Les céréales constituent le groupe de produits agricoles le plus important en Afrique. Elles occupent la part la plus importante de l'assolement et constituent une base de l'alimentation dans une grande partie des pays. Cela dit, et à l'instar des autres aliments de base, il demeure important d'élever les niveaux de production et d'échange de céréales au sein du continent pour réaliser la sécurité alimentaire.

Les céréales cultivées diffèrent d'un pays à l'autre et au sein d'un même pays selon les régimes alimentaires, eux-mêmes tributaires des conditions du milieu de production agricole et du savoir-faire des agriculteurs. Classées selon leur importance dans l'assolement total, les cinq céréales les plus cultivées en Afrique sont le maïs, le sorgho, le mil, le riz et le blé. Sur les treize types de céréales cultivées dans le continent, seules ces cinq sont présentes dans toutes les zones agro climatiques et géographiques. Pour chacune des céréales, qu'elle soit cultivée ou non dans toutes les zones, l'existence de déficits indique un potentiel de commerce avec les pays excédentaires. Il y a également un potentiel en matière d'échange de différentes variétés d'une même culture, de constitution de réserves sous régionales de sécurité alimentaire et de partage d'expertise pour l'amélioration de la productivité. Ce dernier point est indiqué par les écarts importants entre les niveaux de rendements observés par culture et dans une même zone agro climatique, comme indiqué dans le Tableau 1. Les cultures non présentes dans toutes les zones peuvent offrir en plus un potentiel en matière de spécialisation des productions au sein du continent, ce qui peut profiter aux échanges si la demande existe dans les pays non producteurs.

Tableau 1 : Performances des productions de céréales

Culture	Amplitude des rendements moyens 2010-2014 (quintaux par ha)		Croissance de la production 1995-2014	Croissance des superficies 1995-2014	Croissance des rendements 1995-2014
	Semi-aride à aride	Subhumide à humide			
Maïs	6 à 77	2 à 74	3,6 %	2,1 %	1,5 %
Riz	7 à 95	6 à 50	3,7 %	2,8 %	0,9 %
Sorgho	4 à 92	2 à 26	1,1 %	0,02 %	1,1 %
Mils	2 à 20	2 à 15	-0,2 %	-0,4 %	0,2 %
Blé	4 à 64	6 à 66	2,9 %	0,6 %	2,3 %

Source : FAOSTAT

Selon la FAO, sur l'ensemble du continent, la production des cinq principales céréales (maïs, sorgho, mils, riz et blé) a enregistré une croissance annuelle de 2,8 % sur la période 1995-2014, passant de près de 93 millions de tonnes à plus de 167 millions de tonnes. Elle a augmenté plus rapidement que celle de la population qui a crû à un rythme de 2,5 % par an. Cette hausse de production a été tirée par une extension des superficies cultivées et des gains de productivité de diverses origines. Il est à noter que les productions de ces principales céréales ont enregistré des performances variables selon le climat et les cultures. Les amplitudes des rendements observés indiquent que d'importantes marges de progrès peuvent être réalisées grâce au transfert de technologie et de savoir-faire pour chaque culture et encore plus, entre pays partageant les mêmes conditions agro climatiques (voir Tableau 1).

L'analyse des bilans alimentaires, publiés par la FAO, pour les pays africains révèle divers progrès réalisés entre 1995 et 2013 en matière de développement des capacités d'exportation. Dans le cas du maïs, la moitié des pays producteurs ont enregistré une baisse de cette contribution, ce qui indique une évolution positive vers l'autosuffisance et le développement des capacités d'exportation. Ceci est d'autant plus important pour le maïs qui est un produit dont la demande croît fortement, tirée par la croissance démographique et le développement de l'élevage. De plus, un certain nombre de pays enregistrent des exportations plus ou moins importantes. En 2013, 22 pays africains ont exporté au total 3 millions de tonnes de maïs (4 % de la production totale) vers 88 destinations, dont 46 dans le continent. Cependant, sur ces 3 millions de tonnes de maïs exportées, 86 % proviennent d'Afrique du Sud. De plus, 46 % de ce volume exporté (1,4 million de tonnes) a été destiné au marché africain. Le Tableau 2 résume cette caractérisation de la capacité à exporter des pays africains pour le maïs et les quatre autres céréales principales.

Pour ces quatre dernières, les importations contribuent de façon croissante à assurer la disponibilité intérieure dans plus de la moitié des pays producteurs. En effet, la baisse de la contribution des importations à la disponibilité intérieure n'a été constatée que dans 32 % des pays producteurs de riz, 32 % des producteurs de sorgho, 30 % des producteurs de blé et dans 12 % des producteurs de mil. Ainsi, les dépendances envers les importations de riz, de sorgho, de mil et de blé s'accroissent dans plus de la moitié des pays africains, contrairement à la situation observée pour le maïs. Pour ces quatre cultures, cela traduit

2. Les données sur la production agricole sont tirées de (FAO, 2017)

à une dégradation de la capacité d'autosuffisance et des progrès négatifs en matière de développement des capacités d'exportation dans la majorité des pays. Notons toutefois que pour ces produits, les exportations des pays africains sont principalement destinées aux voisins dans le continent, comme l'indique la dernière colonne du Tableau 2.

Il faut également noter que plus de la moitié des 800 mille tonnes de riz exportés par des pays africains (soit 3 % de la production totale) provient de deux pays seulement, l'Égypte et l'Afrique du Sud. De même, plus de 80 % des exportations de sorgho proviennent uniquement de l'Afrique du Sud et de l'Ouganda. L'Afrique du Sud s'approprie également de 85 % des exportations de blé en Afrique. Le mil est beaucoup moins exporté que les autres céréales principales. Ses volumes d'exportations ont culminé à 2 324 tonnes en 2014, dont plus de moitié provient du Burkina-Faso et de l'Ouganda.

Ces données indiquent un développement relativement faible des capacités d'exportations de céréales au sein du continent. Pour chaque céréale principale, l'amélioration des capacités d'exportation reste encore à étendre à plusieurs autres pays producteurs. Le commerce céréalier est principalement intra africain mais hors Afrique du Sud, de faibles volumes sont commercialisés. Il demeure donc nécessaire d'impulser les gains de productivité et accroître la résilience pour garantir la stabilité de l'offre. Il faut également investir dans les capacités de stockage et les réserves stratégiques aux niveaux national et régional. La stimulation du commerce est également tributaire des efforts entrepris pour la facilitation des échanges intra-africains.

Tableau 2 : Caractérisation de la capacité à exporter des céréales principales

	Nombre et proportion des pays enregistrant une baisse de la contribution des importations au disponible intérieur (Pays A)	Nombre de marchés d'exportation et part de l'Afrique	Volumes exportés (10 ⁶ tonnes) et part vers l'Afrique
Maïs	22 (51 %)	88 (48 %)	3,0 (46 %)
Riz	12 (32 %)	90 (46 %)	0,8 (65 %)
Sorgho	12 (32 %)	31 (61 %)	0,1 (55 %)
Mil	4 (12 %)	26 (69 %)	2,1 (89 %)
Blé	8 (30 %)	36 (67 %)	0,3 (100 %)

Source de données : FAOSTAT

Moins répandues, d'autres céréales font également partie du paysage agricole africain. En plus de l'orge, il s'agit du fonio, de l'avoine, du seigle, du sarrasin, du triticale et de l'alpiste. Ces cultures représentent moins de 5 % de l'assolement total dans le continent.

L'orge est principalement produite en Afrique du nord – où tous les pays de cette sous-région la produisent – et dans une dizaine d'autres pays répartis entre les deux zones agro climatiques. De toutes les régions géographiques et agro climatiques, l'orge n'est absente que dans la zone semi humide à humide de l'Afrique occidentale. Les autres céréales sont beaucoup moins répandues, ce qui peut offrir un potentiel en matière de spécialisation des productions, favorable aux échanges.

3. Les deux premières colonnes relèvent de l'analyse des bilans alimentaires de la dernière année disponible (2013) et les trois dernières colonnes relèvent de l'analyse des données sur le commerce. FAOSTAT

Racines et tubercules

Les racines et tubercules sont également de principales sources d'alimentation dans plusieurs pays africains. Ils représentent 3 % de l'assolement total en milieu semi-aride à aride et 21 % en milieu subhumide à humide. La diversité rencontrée dans leur production est telle que deux sous-groupes peuvent être distingués. Premièrement, les patates douces et les pommes de terre forment un sous-groupe de cultures retrouvées dans toutes les zones agro climatiques et géographiques du continent. Deuxièmement, l'igname, le manioc et le taro sont absents dans certaines zones. Par exemple, l'igname n'est pas cultivée en Afrique du Nord et dans les zones semi arides à arides d'Afrique australe. Le manioc n'est également pas produit en Afrique du Nord.

Par ailleurs, toutes les racines et tubercules sont produites dans toutes les zones géographiques de la zone subhumide à humide. A l'instar de la situation observée dans le cas des céréales, plus une culture est répandue, plus les transferts de technologie et de savoir-faire sont possibles dans les mêmes conditions de production. C'est notamment le cas du manioc qui représente à lui seul 53 % de l'assolement dans ce groupe de cultures en Afrique. Il est suivi de l'igname (23 %), de la patate douce (12 %), de la pomme de terre (6 %) et du taro (4 %). Les cultures moins répandues peuvent être sujettes à des spécialisations bénéfiques aux échanges. Cependant, le nombre relativement moins important de variétés dans les racines et tubercules offre un potentiel moins important en matière de commerce entre variétés. Cependant, les nombreuses voies de transformation de ces produits (variant selon les cultures alimentaires) peuvent offrir une gamme de spécialisation dans les produits dérivés.

Le Tableau 3 présente les amplitudes observées dans les rendements des principales racines et tubercules, de même que les taux de croissance de leur production, de leur superficie et des rendements obtenus. Les augmentations de superficies cultivées et les gains plus ou moins importants de productivité se sont traduits par des hausses de la production plus importantes que la croissance démographique (2,5 % par an) pour les quatre premières cultures que sont l'igname, le manioc, la patate douce et la pomme de terre.

Tableau 3 : Performances de production de racines et tubercules

Catégorie de culture	Culture	Amplitude des rendements moyens 2010-2014 (quintaux par ha)		Croissance de la production 1995-2013	Croissance des superficies 1995-2013	Croissance des rendements 1995-2013
		Semi-aride à aride	Subhumide à humide			
Racines et tubercules	Igname	24 à 258	44 à 160	3,2 %	3,9 %	-0,8 %
	Manioc	14 à 219	28 à 170	3,1 %	2,6 %	0,5 %
	Patates douces	10 à 325	18 à 172	5,6 %	4,0 %	1,6 %
	Pomme de terre	14 à 306	18 à 348	5,9 %	4,6 %	1,3 %
	Taro	34 à 334	12 à 97	1,9 %	0,9 %	1,0 %

Source de données : FAOSTAT

4. Moyenne en quintaux par hectare des rendements obtenus sur la période 2000-2014

Trois cultures (manioc, igname et patate douce) sont pratiquement absentes dans les échanges des pays africains, en particulier dans ceux des pays producteurs. Les pays dépendent pratiquement d'eux-mêmes pour leur approvisionnement alimentaire. Ils n'en exportent pratiquement pas. Les quantités exportées sont très faibles, relativement à la production nationale et le rapport du volume exporté sur le volume produit est pratiquement nul. Pareil du côté des importations. Pratiquement tous les pays producteurs n'importent pas l'une de ces trois racines et tubercules, ou importent des quantités tellement faibles qu'elles représentent moins d'un pourcent des disponibilités intérieures. Très peu de pays non producteurs en demandent. Il importe de développer un marché intérieur de ces produits peu échangés sur le marché international, ce qui aurait par ailleurs un effet stimulant sur leur production.

De consommation plus répandue – et également consommée dans les pays non producteurs –, la pomme de terre est plus présente dans le commerce que les trois précédentes racines et tubercules. Plusieurs pays, y compris des pays producteurs, dépendent de l'approvisionnement extérieur pour assurer leur disponibilité intérieure. Dans huit pays producteurs, plus de la moitié du disponible intérieur est assuré par les importations. Cependant, la contribution des importations au disponible intérieur s'est réduite dans onze pays producteurs, ce qui indique une tendance au développement de capacités d'exportations de la pomme de terre dans ces pays.

Légumineuses et légumes

Les légumineuses et les légumes entrent également dans la catégorie des aliments de base de la population africaine, quoique certaines de ces cultures constituent de principales exportations agricoles dans certains pays. Comme toutes les cultures alimentaires, les légumineuses et légumes cultivées par pays varient selon les habitudes de consommation. Sur les 10 principales légumineuses cultivées sur le sol africain, seules trois le sont dans toutes les zones agro climatiques et géographiques. De même, il n'y a que trois légumes (sur 23) qui sont cultivées dans toutes les zones.

Selon l'importance de la demande de ces produits dans les différents pays, cette diversité dans la production de légumineuses et légumes, conjuguée à des hausses de production, peut se traduire en potentiel commercial non négligeable et en possibilités de spécialisations. Elle permet également des transferts de technologie et de savoir-faire, notamment dans les domaines de l'horticulture et du maraichage dans le but d'améliorer les rendements qui demeurent hétérogènes. Dans la culture de tomate par exemple, les rendements moyens obtenus en zone semi-aride à aride varient de 1 à 78 tonnes à l'hectare et varient de 3 à 76 tonnes à l'hectare en zone subhumide à humide.

Cultures de rente

Les cultures de rente peuvent être subdivisées en deux grands types selon la nature des produits cultivés. D'un côté, on a des cultures de rente de nature alimentaire et des matières premières non alimentaires. Les cultures alimentaires de rente sont globalement les fruits, les oléagineux, le thé ou le café. Ces produits peuvent être consommés directement sans préalable de transformation comme ils peuvent être à la base d'une industrie agroalimentaire plus dynamique qui peut être pensée à des échelles sous régionales ou régionales.

5. Taro absent de la base de données

Selon les conditions agro climatiques, différents produits alimentaires de rente sont cultivés dans le continent. Certains comme la banane, l'orange, l'arachide et le sésame sont présents dans toutes les zones agro climatiques et géographiques. Si la demande y est, ils peuvent donner lieu à des échanges entre variétés et des transferts de savoir-faire. D'autres produits sont spécifiques à certains milieux de culture. C'est notamment le cas du cacao, de l'ananas, de la pomme, de la betterave à sucre, de la noix d'acajou, de la noix de palme, des olives et du soja. Au-delà des transferts de savoir-faire et de technologie, ces cultures peuvent donner lieu à des spécialisations permettant d'améliorer le commerce intra régional.

La dimension agro industrielle est importante pour ces produits de rente. Dans l'optique d'une meilleure intégration entre économies africaines, des chaînes de valeurs devraient se développer pour générer plus de valeur ajoutée autour de ces produits. Par ailleurs, cette agro-industrie contribue dans certains cas – comme la fabrication du sucre – à répondre à la demande des produits alimentaires de base de la population.

Les cultures de rente non alimentaires sont principalement le coton et le tabac, également présents dans toutes les zones agro climatiques et géographiques. D'autres cultures comme le caoutchouc, le sisal, le pyrèthre et le jute sont cultivées dans un nombre limité de pays. Ces cultures peuvent également être à la base d'une agro-industrie dynamique aux échelles nationales, sous régionales, et régionales, stimulant la production. Ces cultures sont jusque-là cultivées pour l'exportation de matières premières, avec ainsi une faible part des chaînes de valeur mondiales captées dans les économies africaines. Comme cela a été constaté dans les cas précédents, des amplitudes importantes existent dans les niveaux de rendements des cultures de rente en Afrique. Les rendements du coton par exemple ont varié entre 0,3 et 3,1 tonnes par ha en moyenne pendant la période 2010-2014.

Ainsi, les conditions agro climatiques offrent à ces pays de larges possibilités de production et d'échange de produits et de savoir-faire. La diversité dans les groupes de cultures ainsi que les performances obtenues par culture et par pays révèlent un potentiel de spécialisation et d'échange non négligeable, permettant au secteur agricole de contribuer à l'intégration des économies africaines. Cette diversité pourrait également être une base pour le développement de chaînes de valeur locales, sous régionales et régionales, permettant au continent de mieux s'insérer dans les chaînes globales de valeurs. Au-delà de la spécialisation par produit, le commerce entre pays peut également se développer grâce au commerce de qualité, par le biais de différenciations.

3. Commerce agricole en Afrique : quelles complémentarités possibles ?

Un déficit commercial qui se creuse

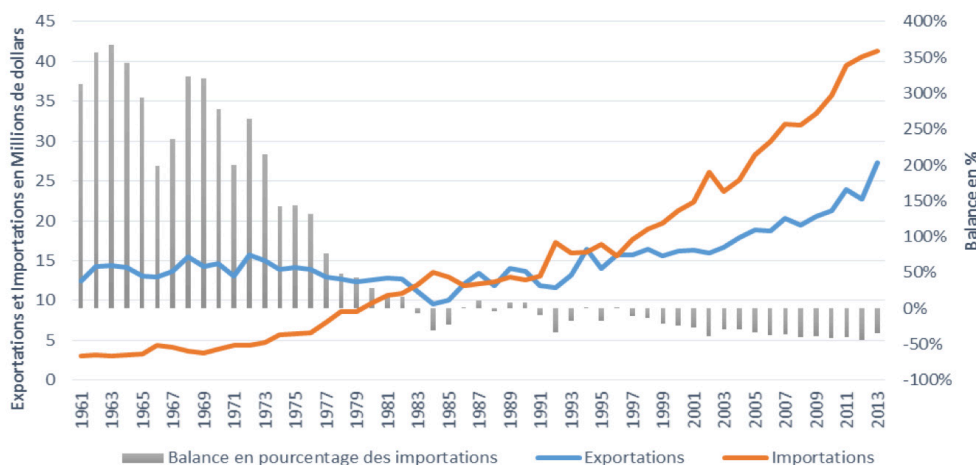
Les hausses de productions agricoles en Afrique se sont accompagnées d'augmentations dans les recettes à l'exportation. Ces recettes ont été portées à la hausse d'une part par les hausses conjoncturelles des cours de ces produits, mais également par la tendance d'augmentation des quantités exportées. Selon l'indice des quantités exportées de la FAO, plus de trois quarts des pays du continent ont enregistré une hausse des quantités exportées de produits agricoles entre 1995 et 2013. Les importations de produits agricoles

6. Incluant les produits issus de transformations

ont toutefois augmenté dans tous les pays, d'un taux moyen de croissance annuelle variant entre 0,44 % par an en Sierra Leone et 13 % par an à Djibouti. Ces tendances ont eu pour conséquence l'inversement de l'excédent commercial que le continent enregistrait avant cette période.

En effet, durant les décennies 1960, 1970 et jusqu'au début des années 1980, l'Afrique enregistrait une balance commerciale agricole excédentaire, qui avait même atteint plus de trois fois la valeur des importations au début des années 1960. Après une période de transition (fin des années 1980) durant laquelle les exportations compensaient les importations, le continent a commencé, depuis le début des années 1990, à enregistrer une balance commerciale agricole de plus en plus déficitaire. De sa valeur de 9 % des importations agricoles enregistrée en 1991, le déficit commercial agricole de l'Afrique est passé à 34 % en 2013 (voir Figure 1). Les performances variées par pays ont conduit à avoir en 2013 près du trois quarts des pays africains enregistrant une balance déficitaire et le quart restant enregistrant une balance excédentaire.

Figure 1: Importations, exportations et balance commerciale agricole



Source de données : FAOSTAT

Le creusement du déficit commercial agricole s'est globalement accompagné d'une dépendance plus accrue envers les importations des produits de base, notamment les céréales. D'après la FAO, le taux de dépendance envers les importations de céréales est passé de 25 % dans la période 1990-92 à 29 % dans la période 2009-11. Cette dépendance a toutefois évolué de façon différente selon les pays et selon les périodes. Plus de la moitié des pays africains (31 pays sur 48) ont enregistré une augmentation de leur dépendance envers les importations de céréales. Dans la période 2009-11, 19 pays ont enregistré une dépendance envers les importations de céréales supérieures à 50 %.

Une structure concentrée sur des produits à faible valeur ajoutée

Les exportations agricoles africaines ont représenté en 2013 plus de 50 milliards de dollars et se déclinent en plusieurs centaines de produits. Sur les vingt groupes de produits agricoles et agroindustriels échangés avec le monde, les quatre premiers – selon leur importance dans les exportations – représentent plus de 50 % des exportations du continent. Comme le montre la Figure 2, les premières sources de revenu

7. Millions de dollars de la période de base (2004-2006)

d'exportation agricole du continent sont autant des produits à usage alimentaire que des produits destinés à une industrie non alimentaire (exemple du caoutchouc).

Quant aux importations agricoles, elles sont aussi nombreuses et culminaient à plus de 70 milliards de dollars en 2013. Quatre groupes de produits représentent également plus de 50 % des importations de ces produits, comme le montre la Figure 3. Cette dernière indique que plus de la moitié des dépenses d'importations de ces produits sont destinées à des produits alimentaires, dont des produits de base (céréales et sucres).

Figure 2 : Structure des exportations de produits agricoles et agroindustriels de l'Afrique

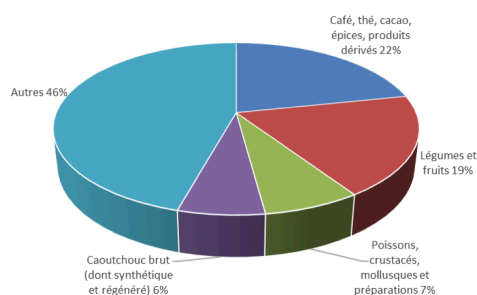
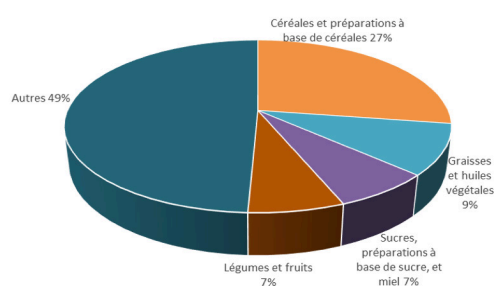


Figure 3 : Structure des importations de produits agricoles et agroindustriels de l'Afrique



Source de données : COMTRADE

Importance et structure des échanges intra-africains

Plus du quart du commerce de produits agricoles et agroindustriels des pays africains est réalisé à l'intérieur du continent. Les exportations intra africaines sont tout aussi diversifiées que celles vers le monde et, par ordre d'importance, cinq groupes de produits dont des produits de base (céréales et sucre) constituent plus de 50 % de ces échanges (voir Tableau 4). Cette structure confirme que, sous réserve d'amélioration des niveaux de production et d'échanges intra-africains, les pays africains sont potentiellement capables de répondre aux besoins du continent.

Tableau 4 : Structure des échanges agricoles et agroindustriels intra-africains

Groupe de produits	Exportations vers l'Afrique (en milliers de dollars)	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Légumes et fruits	2 175 142	14 %	14 %
Tabacs bruts et fabriqués	1 896 464	13 %	27 %
Céréales et préparations à base de céréales	1 814 236	12 %	39 %
Café, thé, cacao, épices, produits dérivés	1 251 225	8 %	47 %
Sucres, préparations à base de sucre, et miel	1 243 995	8 %	56 %
Autres produits agricoles et agroindustriels	6 685 675	44 %	100 %

Source : COMTRADE

Evaluation des complémentarités dans le commerce agricole intra africain

Les niveaux actuels de complémentarités entre les économies africaines peuvent être évalués grâce aux indices de complémentarité commerciale. Le continent africain étant caractérisé par une hétérogénéité des milieux de production entre les pays et même au sein des pays, un potentiel important d'échange peut être décelé entre des zones (groupes de pays) homogènes du point de vue de leurs conditions agro climatiques. Ainsi deux grands ensembles agro climatiques sont ici distingués.

Le premier ensemble regroupe 21 pays dont le climat est majoritairement semi-aride à aride. Les conditions climatiques au niveau de cette aire géographique se caractérisent par des précipitations faibles et irrégulières. Le deuxième ensemble regroupe 33 pays à climat majoritairement subhumide à humide. Cette aire géographique se caractérise par une pluviosité importante, pouvant atteindre plus de 3000 mm. Chacun de ces groupes est subdivisé en sous-groupes, de sous-zones géographiques (Nord, Sud, Centre, Est et Ouest) et les complémentarités sont observées à l'échelle des sous zones.

Complémentarités intra zone semi-aride à aride

L'analyse croisée de la structure actuelle des échanges agricoles (et agroindustriels) entre les pays appartenant à la zone semi-aride à aride indique qu'il existe des complémentarités commerciales entre ces pays, quoique les niveaux soit relativement faibles. Comme l'indique le Tableau 5, les exportations des pays d'Afrique du nord (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Egypte) correspondent respectivement à 26 %, 25 % et 27 % aux importations des pays de l'ouest, de l'est et du sud appartenant à cette zone.

Les faibles complémentarités commerciales peuvent s'expliquer par des niveaux modérés de diversification de l'offre d'exportation et de la demande d'importation du couple de partenaires à l'échange. En d'autres termes, cela peut s'expliquer par la concentration des exportations dans des produits peu (ou pas) importés par le partenaire importateur. La similarité des structures de production peut également contribuer à expliquer ce phénomène. Mais dans ce cas, plus la similarité des productions est importante, plus le potentiel de commerce intra industrie est élevé (Das, Edirisuriya, & Swarup, 2012).

Les préparations alimentaires sont un cas de produits agricoles et agro-alimentaires potentiellement échangeables entre les pays du nord et les autres pays de la zone semi-aride à aride. Ils représentent 3,5 % des exportations des pays du nord et respectivement 7,2 %, 2,9 % et 5,5 % des importations des pays de l'ouest, de l'est et du sud. Le blé et la farine de blé représentent une bonne partie des importations de ces pays, quoique les exportations des pays de l'Afrique du nord soient très négligeables. Le riz figure parmi les exportations des pays du nord de l'Afrique et est beaucoup importé par les autres partenaires de la zone semi-aride à aride. Les progrès techniques développés dans la production de cette céréale au niveau de la partie nord de l'Afrique peuvent aussi être transmis aux autres parties (les rendements les plus élevés observés en Afrique se trouvent au niveau de l'Egypte « 9 T/ha » et au Maroc « 7,5 T/ha »).

Quelques produits de maraichage (comme le haricot vert et l'oignon) peuvent également être échangés entre les pays de la zone semi-aride à aride, même si la demande de ces produits est très timide. Le produit le plus stratégique en termes d'échange commercial entre les pays de la zone aride à semi-aride est le

9. Les indices de complémentarité commerciale mesurent pour un couple de partenaires à l'échange, dans quelle mesure la structure des exportations du pays (ou groupe de pays) exportateur correspond à la structure des importations du pays (ou groupe de pays) importateur. L'indice utilisé ici a été introduit par (Michaely, 1996). Voir (WTO, 2012) pour plus de détails sur l'indice.

sucre raffiné. La part de ce dernier dans les exportations des pays de la partie sud de la méditerranée correspond à 4,9 % et sa part dans les importations des autres zones peut aller jusqu'à 11,3 %.

L'analyse de l'indice de complémentarité commerciale entre les pays de l'ouest de la zone semi-aride à aride montre que cette région présente l'indice le plus élevé (32 %) avec les pays du Sud. Le coton est le produit agricole principalement exporté par les pays de l'ouest. Sa part dans les exportations totales est de l'ordre de 35 % et représente respectivement 1,5 %, 3,6 % et 13,8 % des importations du nord, de l'est et du sud. On retrouve d'autres produits potentiellement échangeables entre les pays de cette zone notamment l'arachide, le riz et les feuilles de tabacs, mais les quantités exportées restent très faibles.

En ce qui concerne les pays de l'est et du sud de la zone semi-aride à aride, ces deux régions se caractérisent par de faibles complémentarités du commerce agricole et agroindustriel avec les autres partenaires de la zone. Les exportations des pays de l'est se composent essentiellement du café, des légumineuses sèches et de la matière organique brute tandis que les pays du sud exportent principalement le tabac et le sirop d'érable.

Tableau 5: Indices de complémentarité du commerce agricole et agroindustriel entre pays de la zone semi-aride à aride

		Importateurs (zone aride)			
		Nord	Ouest	Est	Sud
Exportateurs (zone aride)	Nord		26 %	25 %	27 %
	Ouest	18 %		26 %	32 %
	Est	18 %	12 %		15 %
	Sud	14 %	9 %	13 %	

Source : calculs des auteurs

Complémentarités intra zone semi-humide à humide

En tenant compte de la structure actuelle des échanges des pays de la zone agro climatique semi-humide à humide, on constate globalement des niveaux de complémentarité commerciale d'ampleur similaire aux niveaux observés entre les pays de la zone semi-aride à aride. Quoique l'amplitude des indices de complémentarité commerciale soit plus grande dans la zone semi-humide à humide, le niveau global de complémentarité est tout aussi faible (voir Tableau 6).

Les produits échangeables entre les pays de l'ouest de la zone semi-humide à humide et les autres régions de cette zone sont limités. Les indices de complémentarité commerciale sont faibles et ne dépassent pas 14 %. Cela peut s'expliquer par la faible diversification des exportations de ce groupe de pays. Les cinq produits phares exportés par ces pays sont le cacao qui représente 40 % des exportations totales, le caoutchouc naturel qui occupe 11 % des exportations, les noix de cajou qui représentent 9 % des produits exportés, de l'huile de palme composent 3 % du total exporté et enfin le sésame qui occupe 2,3 % des exportations totales. En ce qui concerne la région Est, les pays de cette zone n'exportent que de faibles quantités de produits agricoles. Cependant, les produits exportés correspondent à 22 % des produits importés dans les

10. Les pays de la zone semi-aride à aride sont : Burkina Faso, le Mali, le Tchad, la Mauritanie, le Djibouti, la Mozambique, l'Érythrée, le Niger, l'Éthiopie, le Sénégal, la Gambie, la Somalie, le Lesotho, le Soudan, le Malawi, la Tanzanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Égypte. Le reste des pays africains font partie de la zone subhumide à humide.

pays de l'ouest, 25 % des pays du centre et 32 % des pays du sud. Les principaux produits exportés sont le thé qui représente 25 % des produits agricoles exportés, le café vert, avec une part de 13 %, et la matière organique brute qui occupe 12 % du total exporté.

Les pays du centre de l'Afrique ont les indices de complémentarité les plus faibles en Afrique ne dépassant pas 8 %. 18 % de leurs exportations agricoles sont constituées de bananes, 34 % de cacao, 13 % de caoutchouc naturel et 13 % de coton. Malgré la diversité des produits exportés, les quantités importées de ces produits par les pays faisant partie de la même zone agro-climatiques sont faibles, ce qui aboutit à des indices de complémentarité commerciale très faibles.

Quant au pays du sud, leur indice de complémentarité commerciale est relativement élevé. Il est de l'ordre de 38 % avec les pays de l'est, 29 % avec les pays de l'ouest et 35 % avec les pays du centre. Bien que diversifiés, les exportations agricoles des pays du sud sont très faibles.

Tableau 6 : Indices de complémentarité du commerce agricole et agroindustriel entre pays de la zone semi-humide à humide

		Importateurs (zone humide)			
		Ouest	Est	Centre	Sud
Exportateurs (zone aride)	Ouest		12 %	11 %	14 %
	Est	22 %		25 %	32 %
	Centre	4 %	6 %		8 %
	Sud	29 %	38 %	35 %	

Source : calculs des auteurs

Complémentarités inter zone climatique :

Les niveaux des indices de complémentarité dans le commerce agricole et agroindustriel des groupes de pays appartenant à différentes zones agro climatiques indiquent des complémentarités en moyenne tout aussi faibles que dans le cas du commerce à l'intérieur des zones agro climatiques (voir tableaux 7 et 8). Les mêmes explications (des faibles niveaux de complémentarités) s'appliquent également dans ces cas. Ces faibles indices confirment l'insuffisante diversification des exportations.

Tableau 7: Indices de complémentarité du commerce agricole et agroindustriel entre pays de la zone semi-aride à aride (exportateurs) et ceux de la zone semi-humide à humide (importateurs)

		Importateurs (zone humide)			
		ouest	Est	Centre	Sud
Exportateurs (zone aride)	Nord	21 %	30 %	24 %	33 %
	Ouest	16 %	20 %	18 %	19 %
	Est	11 %	17 %	12 %	18 %
	Sud	10 %	13 %	11 %	15 %

Source : calculs des auteurs

Tableau 8: Indices de complémentarité du commerce agricole et agroindustriel entre pays de la zone semi-humide à humide (exportateurs) et ceux de la zone semi-aride à aride (importateurs)

		Importateurs (zone aride)			
		Nord	Ouest	Est	Sud
Exportateurs (zone aride)	ouest	13 %	12 %	12 %	11 %
	Est	23 %	27 %	29 %	29 %
	Centre	9 %	5 %	6 %	4 %
	Sud	37 %	28 %	28 %	44 %

Source : calculs des auteurs

Les résultats d'analyse de la structure actuelle des échanges des pays africains selon une perspective agro climatique ont révélé l'existence d'un potentiel de complémentarité dans le commerce de produits agricoles et agroindustriels, à l'intérieur des zones agro climatiques et entre elles. Toutefois, les niveaux de ces complémentarités sont relativement faibles. Pour la réussite du projet d'intégration, l'offre et la demande d'importation des économies africaines devrait être améliorées pour que les structures d'exportation et d'importation soient plus compatibles.

Par ailleurs, il est important de noter que les niveaux obtenus de complémentarité à l'échange doivent être relativisés est à relativiser compte tenu de l'ampleur du commerce informel qui caractérise les échanges entre économies du continent. Ainsi, les niveaux réels de complémentarité seraient relativement plus importants.

Au-delà de la complémentarité révélée par les flux actuels d'échanges officiels, le potentiel de complémentarité réside dans la diversité des productions dans le continent qui dénote de l'existence de potentielles spécialisations agro climatiques. Ces spécialisations peuvent également être le socle de l'intensification des échanges de biens et d'expertises.

4. Conclusions et implications

La production agricole en Afrique a été récemment tirée à la hausse par l'extensification plus que par l'intensification. L'agriculture en Afrique est très diversifiée, caractérisée par plusieurs cultures allant des aliments de base (céréales, racines et tubercules, légumes et légumineuses) aux cultures de rente, génératrices de plus de valeur ajoutée. Les performances entre pays, entre cultures, entre zones agro climatiques et même à l'intérieur de ces zones sont très variées, présentent des opportunités pour la sécurité alimentaire, le développement de chaînes de valeurs et des exportations.

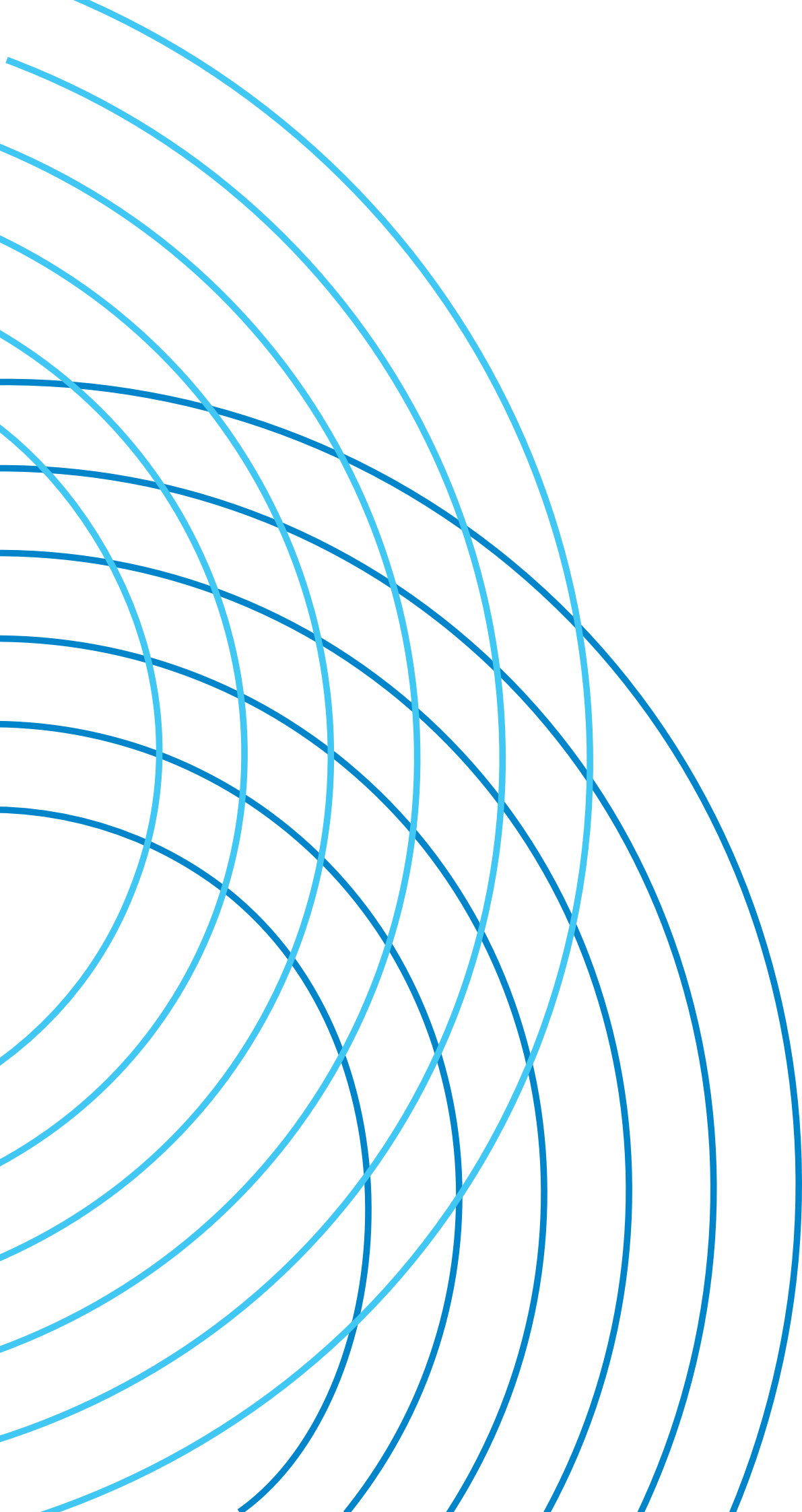
L'exploitation de ces opportunités doit passer, d'une part, par le transfert de technologies et de savoir-faire, et, d'autre part, par l'accélération de la mise en œuvre et l'enrichissement des partenariats agricoles intra-africains, le développement de nouveaux axes de collaboration autour de la recherche, de l'intensification raisonnée et du commerce, entre autres. Dynamiser l'intégration intra-africaine devra aussi passer par l'exploitation et l'amélioration des complémentarités commerciales entre les économies du continent, à travers l'amélioration de l'offre et la demande.

Agir sur l'offre signifie notamment qu'il faut accroître et diversifier la production de produits agricoles et agroindustriels. Cela passe – entre autres – par l'accroissement de la productivité globale dans le secteur, le développement du stockage (pour éliminer les pertes post récoltes), le développement des industries de transformation et également des services de commercialisation. Améliorer la demande d'importation requiert également le développement du tissu agroindustriel africain à même d'exploiter l'offre de matières premières émanant de la production agricole.

Les améliorations de l'offre d'exportation et de la demande d'importation de ces pays sont également tributaires de l'amélioration de l'environnement de production et de commerce. Ainsi, il importe de rendre effective la libéralisation du commerce intra africain notamment en éliminant réellement les barrières tarifaires et non tarifaires, en améliorant la qualité des infrastructures et des services de logistique adaptés aux produits alimentaires. Il importe également d'améliorer l'environnement du producteur agricole et agroindustriel de telle enseigne à lui fournir un package de services et inputs adaptés (crédit/assurance, énergie, intrants, infrastructures, etc.) et de renforcer son savoir-faire.

Bibliographies

- Das, R., Edirisuriya, P., & Swarup, A. (2012). Regional Trade and Economic Integration: Analytical Insights and Policy Options. World Scientific.
- Doukkali, M. R., & Guèdègbé, O. T. (2017). Relance de la productivité agricole : l'espoir d'une sécurité alimentaire. Rabat: OCP Policy Center.
- FAO. (2017). FAOSTAT Statistics Database. Consulté le Mai 15, 2017
- Guèdègbé, O. T. (2015). Analyse de la productivité totale des facteurs dans l'agriculture en Afrique. Rabat: Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II.
- Michaely, M. (1996). Trade Preferential Agreements in Latin America: An Ex- Ante Assessment. Policy Research Working Paper 1583.
- WTO. (2012). A practical guide to trade policy analysis.







OCP Policy Center

Ryad Business Center – South 4th
Floor – Mahaj Erryad - Rabat Morocco

Website: WWW.OCPPC.MA

Email: CONTACT@OCPPC.MA

Phone: +212 5 37 27 08 08

Fax: +212 5 37 71 31 54

ISSN N° 2421-9479

Dépôt légal N° 2015PE0055